



PIERRE MOSCOVICI
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES
FINANCES

NICOLE BRICQ
MINISTRE DU COMMERCE
EXTÉRIEUR

BERNARD CAZENEUVE
MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DU
BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Paris, le 25 mai 2013
N° 617/265

Plus d'un million de sachets d'aspirine de contrefaçon saisis par les douaniers du Havre

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie et des Finances, Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur et Bernard CAZENEUVE, ministre délégué chargé du Budget, félicitent les enquêteurs de la direction des opérations douanières du Havre, qui ont saisi 1,2 million de sachets d'aspirine de contrefaçon le 17 mai dernier. Les médicaments étaient dissimulés dans un chargement de thé en provenance de Chine.

Il s'agit de la plus importante saisie de contrefaçon de médicaments jamais réalisée par les services douaniers en France et dans l'Union Européenne. En 2012, 100 000 contrefaçons de médicaments ont été découvertes par les douaniers français.

Les analyses du laboratoire des douanes ont confirmé les premières conclusions du titulaire de droits sur le caractère contrefaisant des marchandises interceptées. Aucun principe actif de l'aspirine n'a été décelé sur les échantillons, la poudre contenue dans les sachets étant essentiellement composée de glucose.

Les marchandises importées devaient être livrées au sein d'une société espagnole localisée aux îles Baléares présentant tous les aspects d'une société écran, et étaient sans doute destinées à être vendues dans la péninsule ibérique, le sud de la France et l'Afrique francophone.

Cette saisie illustre le rôle de la douane dans sa lutte contre les grands trafics internationaux et dans ses missions de surveillance du territoire et de protection de la santé des citoyens.

Contact presse :

Service presse de la DGGDI : Serge Puccetti, directeur de la communication : 01 57 53 42 11